



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

Département : Zone Académique Lyon

Référence : 1000525675

Discipline : lettres modernes

Fonction : TZR équipe de remplacement par l'enseignement à distance (ERED)

Lieu d'exercice

Code RNE : 069009ZZ- Zone académique de remplacement ERED

Nom de l'établissement de rattachement : Lycée Mérieux

Commune : Lyon

Description générale du poste

L'académie de Lyon met en œuvre un dispositif expérimental de constitution d'une équipe de remplacement par l'enseignement à distance « ERED » pour le second degré public.

L'enseignant, membre de cette équipe, assure provisoirement un enseignement et un accompagnement pédagogique à distance pour des classes sans enseignant dans l'attente d'affectation d'un professeur en présentiel.

Pour cela, il utilise notamment la classe virtuelle et différents outils et méthodes pédagogiques numériques.

Missions

Affecté sur la zone de remplacement académique « ERED », l'enseignant TZR sera basé au lycée Mérieux à Lyon.

Les enseignants TZR ERED bénéficieront d'une part fonctionnelle ISOE forfaitaire « innovation pédagogique » et une Indemnité Mission Particulière taux 5 pour la spécificité de la mission.

Une formation sera assurée aux professeurs intégrant l'expérimentation « ERED ».

Compétences requises

Capacité à travailler en équipe, capacité d'engagement, capacité d'adaptation aux évolutions de la mission (changements de publics, évolution des modalités, des contenus)

Expérience d'enseignement dans le second degré

Compétences dans la mobilisation des outils et méthodes pédagogiques

Maîtrise des outils numériques avec comme finalité l'hybridation de l'enseignement

Maîtrise de l'utilisation des plateformes d'apprentissage en ligne (ENT, Moodle), des outils de visioconférence et d'autres technologies pertinentes pour créer un environnement d'apprentissage collaboratif, interactif et accessible.

Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : ered@ac-lyon.fr

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur lprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédiée Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec l'inspecteur/trice en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.